

Résolution scélérate votée par le parlement français. Antisionisme = antisémitisme.

Compte-rendu de l'action du 5 décembre 2019.

Principes :

1. Inutile d'affirmer que nous sommes antisionistes, **mais pas antisémites** ; il est évident pour chacun d'entre nous que nous ne sommes pas racistes. Il est temps d'en finir avec la chape de plomb qui pèse sur nous parce que la quasi totalité des Etats européens qui, durant la deuxième guerre mondiale, ont soit participé, soit collaboré, soit fermé les yeux ou soit voulu s'enrichir, se sentent et sont coupables de la shoah et refont ce qu'ils ont fait alors en ne dénonçant pas le colonialisme et les crimes de guerre israéliens. De nombreuses personnes, victimes de cet air du temps, n'osent pas ainsi, par peur d'être traitées d'antisémites, dire ce qu'elles pensent et condamner, comme il se doit, les crimes commis par les sionistes et l'Etat d'Israël depuis un siècle. La résolution votée nous donne une nouvelle occasion de dénoncer ce nouvel terrorisme intellectuel et d'affirmer une nouvelle fois que nous sommes antisionistes car **nous sommes anticolonialistes**.
2. Même si le fait d'être traité d'antisémite n'est pas infamant pour celui qui est accusé mais pour celui qui, sans preuve, accuse, chacun d'entre nous est injurié personnellement, par le vote de la résolution du 3 décembre. Il n'est donc pas nécessaire de demander une quelconque autorisation pour répondre à une injure qui est d'autant plus lâche qu'elle est anonyme, collective et non étayée.

L'action de ce matin : quand la petite histoire rejoint la grande.

1. Nous n'étions pas nombreux. Seulement trois (Marie-Pierre, Blaise, Jacques). Quelques autres militantes, occupées à la préparation de l'ouverture du festival de films palestiniens – filmer, c'est exister – seraient peut-être venues si les circonstances avaient été différentes. Il est vrai que cette date du 5 décembre et l'heure n'ont pas été négociées mais je pense que pour ce type d'actions, il vaut mieux qu'elles aient lieu quand l'actualité l'exige qu'attendre le bon moment qui n'arrivera peut-être jamais.
2. Ce n'est pas un hasard si la résolution scélérate dont nous parlons a été votée presque en catimini le 3 décembre pour qu'elle passe inaperçue dans les medias qui, à partir du 4, seraient occupés exclusivement par l'actualité sociale en France. On peut espérer toutefois que les Français et nous-mêmes, durant encore des semaines et des mois, seront encore là pour rappeler que tout le monde n'a pas la mémoire courte.
3. A 10h30, nous étions donc devant le consulat de France lorsque, alors que, pendant une quinzaine de minutes, il ne s'était rien passé, est arrivée une voiture de police que j'avais déjà vue deux fois pendant que je traversais les Bastions. Un policier nous dit que nous sommes en train de faire une manifestation interdite puisque elle n'a pas obtenu d'autorisation. Nous expliquons que nous venons seulement protester contre une résolution votée en France qui nous traite de racistes et d'antisémites. Je demande même à l'agent le plus proche, qui me demande de reculer de 50 centimètres pour question de sécurité (je ne sais toujours pas s'il s'agissait de ma sécurité ou de la

- sienne), que si on le traitait de SS, il aimerait cela, alors qu'il est un policier fier de ce qu'il fait. Réponse : Non, même si j'ai eu l'impression qu'il avait envie de se fâcher.
4. La situation commence un peu à dégénérer lorsque Blaise qui a eu l'excellente idée d'amener le livre de Dominique Vidal propose de monter dans les bureaux pour l'offrir au Consul de France. C'est alors un flic (le policier est devenu nerveux) suisse qui interdit à des citoyens français de rentrer dans leur consulat. Je me demande si c'est légal ; c'est dommage que nous n'ayons pas d'avocat au CUP.
 5. Le policier suisse, alors que les citoyens français restent dans la rue, monte au premier étage du consulat pour recevoir des consignes ou donner des explications sur ce qui se passe. Au même moment, cette fois un flic français se campe devant la porte pour être sûr que nous ne forcerions pas l'entrée. Il y avait à mon avis peu de risques car avec presque deux mètres, des épaules à l'avenant et 130 kilos que de muscles, je ne faisais pas, malgré encore de beaux restes, le poids. Je ne parle pas des autres. Il semble, toutefois, que nous lui avons fait peur car il est vite remonté dans son gîte.
 6. A son retour du consulat, le Suisse, encore plus énervé, nous demande de circuler en nous imposant même la direction des Bastions, tant pis pour ceux d'entre nous qui logeraient à Champel. Il nous menace même de nous menotter et de nous amener au poste à un prix (300) presque aussi élevé que l'abonnement des TPG. Après quelques tentatives pour s'expliquer encore, mais beaucoup trop difficiles tant elles atteignaient un niveau élevé d'éthique, nous n'avions d'autre solution que celle de nous retirer piteusement mais en sauvant la face. Ce fut fait car le plus tordu et le plus mesquin d'entre nous, au lieu de se diriger vers les Bastions, a foncé vers la porte interdite. Il n'avait toutefois pas compté avec la pointe de vitesse de la police suisse qui, à l'arrivée, l'a devancé d'un millième de seconde.
- Tout était alors à recommencer car, c'est bien connu, la garde meurt mais ne se rend pas. Fier et courageux, le policier avait décidé de ne pas nous laisser entrer dans notre consulat. Nous avons donc commencé à battre en retraite car chacun avait, après tout, son ménage et ce jour précis n'était pas celui où nous aurions eu envie, même en étant invité, de manger au poste.

Conclusion.

Nous avons constaté qu'il ne faut pas grand monde pour troubler des autorités françaises ou suisses dès que l'on sort un tant soit peu des passages cloutés. Il faudrait une prochaine fois en profiter pour enfin se faire un peu entendre au-delà de l'entre nous.

Il faudrait être un peu plus nombreux avec des militant(e)s qui se seraient préparé(e)s à aller manger au poste, mais suffisamment nombreux pour que la scène d'embarquement dans le véhicule policier soit à la hauteur du festival du film palestinien. Cela suppose d'avoir trouvé avant un ou deux journalistes prêts à jouer le jeu. D'autres actions du même genre qui demandent peu de préparation doivent être possibles.

Cela ne signifie pas que je les oppose à nos actions habituelles et presque rituelles comme le piquet du mois, les conférences et les invités, le travail énorme de « Filmer, c'est exister », mais je crois que créer des situations de rupture quand les conditions s'y prêtent est non seulement possible mais nécessaire dans un monde-édredon qui étouffe tout ce qui le gêne, au point que beaucoup pensent qu'il n'existe que la violence pour se faire entendre.

Cordialement,
Jacques.